

UTILISATION

Tranche d'âge : PAGO PAGO GLISSIERE s'adresse aux enfants de **3 à 12** ans, sous surveillance obligatoire de personnes majeures.

Site interdit : terrain pentu.

Profil du sol : il doit être plan.

Nature du sol : revêtement amortissant adapté à la hauteur de chute du jeu qui est de 1.50 m, 1.56 m, 1.70 m et 1.86 m correspond à la hauteur de chute maximale.

Espace libre à respecter : aucun obstacle étranger au jeu (exemple : une branche d'arbre…) ne doit se situer sur une hauteur de 1.80 m au-dessus du jeu et au-dessus de la zone d'impact.

Zone d'impact : la surface d'atténuation de l'impact est décrite page **« SURFACE D'IMPACT »**

Disposition de la glissière : éviter qu'elle soit installée dans un secteur orienté Sud-Est à Sud-Ouest.

Niveau zéro : se référer au marquage indiqué sur les bois.

Traitement du bois structurel : bois traité en autoclave classe 4, garantie décennal contre le pourrissement.

Pour autant le bois est un matériau vivant, une simple fissure ne pourra constituer une raison suffisante pour changer la pièce du jeu, et ne nuit ni à sa longévité, ni à son utilisation.
L'entretien et le contrôle sont à respecter selon la page **« MAINTENANCE ET ENTRETIEN »**

Remarque : conserver la notice de montage pour avoir la référence des pièces.

Conformité : ce jeu est conforme aux normes NF EN 1176-1 : 2017 et EN 1176-3 : 2017 régies par le décret n°94-699 du 10.08.1994 Et décret n°2019-1007 du 30.09.2019

AVERTISSEMENT :

L'ensemble de ce document doit être archivé et utilisé pour la maintenance, les contrôles d'entretien et doit être remis à l'administration en cas de demande.

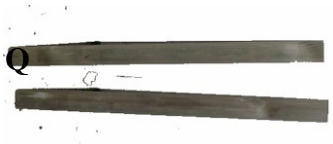
CONDITIONNEMENT

LISTE DES COLIS

Colis n°1 :1 plancher A
+ 2 traverses TC
+ visserie
+ notice de montage
+ pieds de glissière Q



A **TC**



Q

colis n°2 : 3 traverses O+ 2 poteaux P

P

O



colis n°3 : 1 panneau B



Colis n°4 : 1 panneau C

colis n°5 : 1 glissière D

colis n°6 : 2 poteaux E+ 1 barre de suspension M







E



M

CONDITIONNEMENT

colis n°7 : 1 filet F



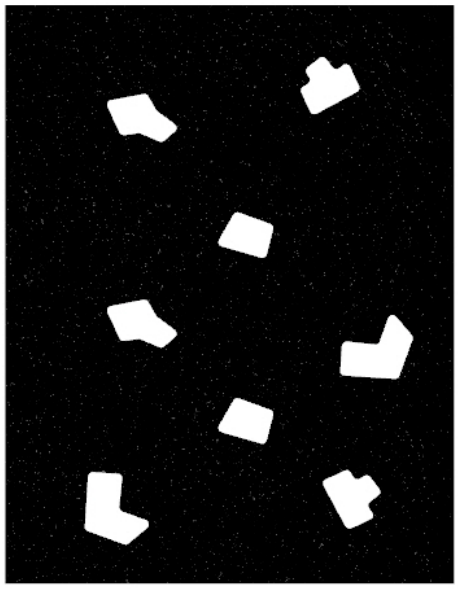
colis n°8 : 1 perche de pompier H



colis n°9 : 1 pont de tarzan I



colis n°10 : 1 mur d'escalade J



colis n°11 : échelle de suspension horizontale K



colis n°12 : 1 échelle verticale L+1échelle N



L



N

VISSERIE

VUE	DESIGNATION	DIMENSION	QUANTITE
	BOULON TRCC	10 X 130	2
	BOULON TRCC	10 X 150	2
	VIS PENTURE	7 X 40	10
	VIS PENTURE	7 X 50	16
	VIS A BOIS	5 X 60	14
	TIREFOND	8 X 60	4

	TIREFOND	8 X 80	4
	RONDELLE	Ø 8	17
	RONDELLE	Ø 10	6
	RONDELLE	Ø 12	6
	ECROU	Ø 10	4
	ECROU FREINS	Ø 12	6
	CACHE BOULON	Ø 35	14
	CACHE BOULON	Ø 10	4
	TIGE FILETEE	Ø 12	2

MAINTENANCE

MAINTENANCE

- Le contrôle et la maintenance sont à distinguer en 3 niveaux :

 1 ; contrôle de routine ;
 2 ; contrôle fonctionnel ;
 3 ; contrôle annuel.

 Le contrôle et la maintenance doivent être réalisés par des **personnes compétentes et habilitées**, suivant les consignes du fabriquant et suivant **l'article 6.1.4 de la EN 1176-1 : 2017.**

- La sécurité des équipements de jeux est fortement conditionnée par leur état et par leur entretien. Donc, ils doivent faire l'objet d'une inspection régulière et d'une maintenance préventive périodique.

- La fréquence d'inspection varie en fonction du type d'équipement et en fonction d'autres facteurs qui sont par exemple, une utilisation intensive, du vandalisme, un équipement situé près de la mer, la pollution de l'air, l'âge de l'équipement.

- Pour les aires de jeux soumises à un usage intensif ou étant l'objet de vandalisme, l'inspection ou la maintenance tel que le contrôle visuel de routine, **doit être renforcée donc devenir quotidienne.**

- Si, lors du contrôle, il est constaté l'existence de graves détériorations menaçant la sécurité des enfants, il est recommandé d'y remédier sans délai. Si cela n'est pas possible, il convient d'empêcher toute utilisation de l'équipement par son immobilisation ou son retrait.

- De même, il faut prêter attention aux dangers spécifiques que courent les enfants si l'utilisation ou le démontage du jeu est incomplet et pendant la maintenance.

ENTRETIEN

ENTRETIEN	
FREQUENCE	**TRAVAUX**
TOUTES LES SEMAINES OU HEBDOMADAIRE **Contrôle de routine**	- contrôle de la propreté de l'aire de jeux - contrôle de l'état de surface des bois (poncer les échardes) - contrôle des pièces manquantes ou cassées - vérifier la stabilité de la structure - maintenir à niveau les matériaux meubles particulaires - ramassage des verres cassés et d'autres débris
TOUS LES 1 A 3 MOIS **Contrôle fonctionnel**	- contrôle du serrage des écrous et des vis - vérification de la présence systématique des bouchons de protection - contrôle de la tension des cordes et retendre si nécessaire - contrôle d'usure de chaque élément du jeu
TOUS LES ANS **Contrôle annuel**	- contrôle des fondations - nettoyage complet du jeu - renouvellement des peintures le cas échéant - remplacement des pièces usées ou défectueuses - (exemple : barreau, lame de plancher, corde, glissière…)

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

AUTO CERTIFICATION

LOISIRS AMENAGEMENTS
ZA L'ANJOUINIERE
86370 VIVONNE

CERTIFICAT : FG/MD/029/701/2017

EQUIPEMENTS D'AIRES COLLECTIVES DE JEUX

ATTESTATION DE CONFORMITE AUX EXIGENCES DE SECURITE DU DECRET N° 94-699 DU 10 AOUT 1994 ET N°2019-1007 DU 30 SEPTEMBRE 2019

La société LOISIRS AMENAGEMENTS, société de fabrication intégrée de jeux pour aires collectives, atteste avoir vérifiée et contrôlée, suivant les normes obligatoires le concernant, l'équipement mentionné ci-dessous, pour être conforme aux exigences de sécurité relatives aux équipements d'aires collectives de jeux :

FABRICANT : LOISIRS AMENAGEMENTS

ADRESSE DU SITE DE FABRICATION : L'Anjouinière
86370 VIVONNE

EQUIPEMENTS CONCERNE: Pago pago glissière réf.2902G

NORMES EUROPEENNES
notamment intégrées en référence à cet équipement : NF EN 1176-1 version 2017
NF EN 1176-3 version 2017

A Vivonne, le 20 mai 2019.

Président
SPL SAS
Représenté par Mathieu Damen



MONTAGE 1

AVERTISSEMENTS

- **la conformité aux exigences de sécurité de ce produit étant fortement conditionnée par son installation, il est impératif de respecter scrupuleusement les consignes indiquées dans la présente notice.**

- **Il est indispensable de veiller notamment aux différents assemblages pouvant entraîner des risques de coincement.**

- **Les fixations et réglages définitifs doivent être réalisés de manière à éliminer les ouvertures ou espaces compris :**

 - entre 8 et 25 mm pour le coincement de doigt

- **la non observation de ces consignes entraînera la responsabilité de l'installateur en cas d'accident.**

MONTAGE 2

TOUJOURS AJUSTER LES NIVEAUX 0 !

Montage tour carrée :

- Présenter le **panneau B et C** en vis-à-vis, barre de retenue extérieure. Relier avec **2 TRAVERSES TC.**
- Fixer **le plancher A** sur la tour obtenue avec **6 VIS PENTURE 7 X 40.**
- Fixer **le poteau E percé,** sur le montant percé du **panneau B** et visser avec **2 BOULONS TRCC 10 X 150 + 2 RONDELLES Ø10 + 2 ECROUS Ø10 + 2 CACHES BOULONS Ø35.**
- Monter **la perche de pompier H** à gauche de l'échelle montée sur le **panneau B,** le haut de la perche doit se situer au même niveau que les barres de retenues, visser avec **4 TIREFONDS 8 X 60 + 4 RONDELLES Ø8 + 4 CACHES BOULONS Ø10.**
- Monter du côté opposé à la **perche de pompier H l'échelle L**, visser avec **4 TIREFONDS 8 X 80 + 4 RONDELLES Ø8 + 4 CHACHES BOULONS Ø35.**
- Positionner la **glissière D**, sur le **panneau C**, visser sur les cales de glissière et la traverse avec **5 VIS PENTURE 7 X 50 + 5 RONDELLES Ø8.**
- Visser les pieds de **glissière Q** avec **4 VIS PENTURE 7 X 40 + 4 RONDELLES Ø8.**

Montage cadre à grimper :

- Positionner le **poteau E** restant en vis-à-vis de celui monté sur la tour. Positionner et visser le **filet F** avec **4 VIS A BOIS 5 X 60** (2 par liaison) dans les pré perçage effectués par nos soins.

Montage pont de tarzan :

- Présenter **1 poteau I** du pont de tarzan en appui contre le **poteau E** du cadre à grimper. Passer les **2 cordes du colis I** au travers des 2 poteaux et visser avec **2 RONDELLES Ø12 + 2 ECROUS FREINS Ø12** sans serrer.
- Répéter l'opération avec **l'autre poteau I** du pont de tarzan à mettre en appui contre le **poteau P** du mur d'escalade. Passer les **2 cordes du colis I** et visser en serrant tout l'ensemble avec **2 RONDELLES Ø12 + 2 ECROUS Ø12.**
- Positionner les **4 CACHES BOULONS Ø35**.

Montage de l'Escalador J :

- Monter les **trois traverses O** sur les **poteaux P,** visser avec **6 VIS A BOIS 5 X 60 (1 par liaison).**
- Fixer le **mur d'escalade J** avec **11 VIS PENTURE 7 X 50.**

Montage échelle de suspension inclinée :

- Insérer la **barre M** sur le **poteau P** percé Ø40 du mur d'escalade.
- Insérer l'autre extrémité dans **l'échelle N**.

- Positionner **l'échelle K** sur **l'échelle N** et visser sur la tour avec **2 BOULONS TRCC 10 X 130 + 2 RONDELLES Ø10 + 2 ECROUS Ø10 + 2 CACHES BOULONS Ø35.**
- Visser l'autre extrémité avec **4 VIS A BOIS 5 X 60** (2 par liaison).

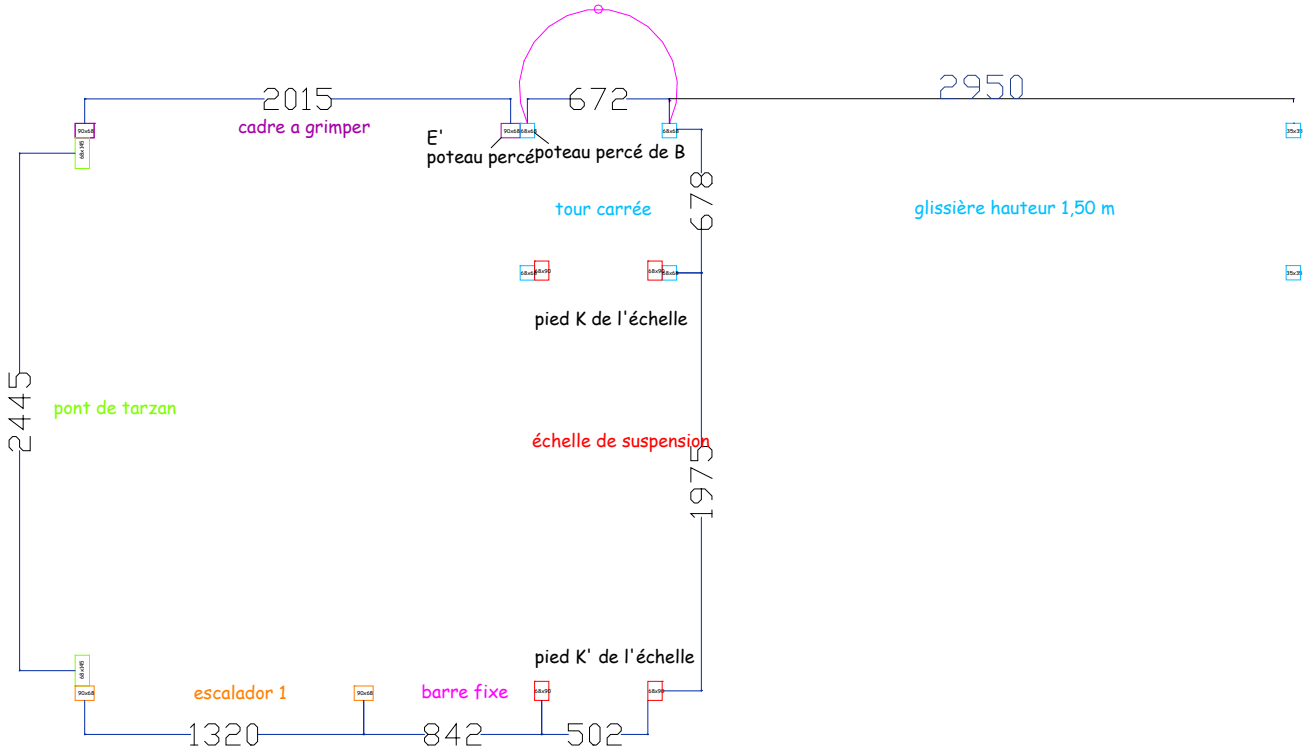
- Sceller l'ensemble en respectant le plan de scellement.

- Visser les **2 TIGES FILETEES** longueur 50 cms sur la traverse basse du cadre à grimper avec **2 RONDELLES Ø12 + 2 ECROUS Ø12 + 2 CACHES BOULONS Ø35.**

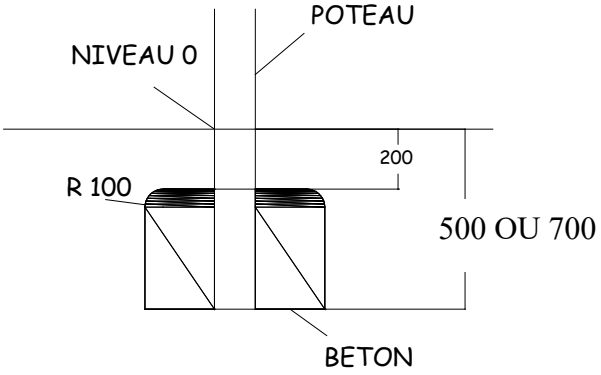
IMPLANTATION SCELLEMENT

IMPLANTATION/PLAN DE SCELLEMENT

Les cotes indiquées correspondent aux cotes de fond de fondation



TROUS DE SCELLEMENT:
Selon les éléments, les niveaux 0 sont différents.

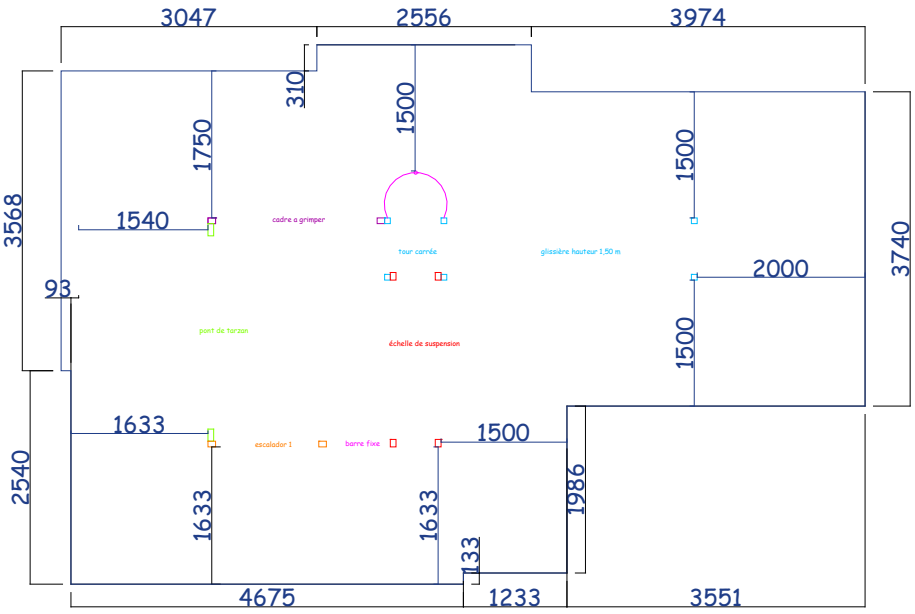


TROU DE SCELLEMENT
Nombre : 12
Diamètre : 40 x 40 cm
Profondeur : 50 ou 70 cm
Dosage béton : 300 kg/m3

SURFACE D'IMPACT

REMARQUE :

Sous tous les équipements d'aires de jeux caractérisés par une hauteur de chute libre supérieure à 600 mm, une surface d'atténuation de l'impact est requise sur la totalité de la surface d'impact.
SURFACE D'IMPACT :



____ : surface d'impact à couvrir :**50.31 m²**

- 1,50 m et 1.56 m, 1.70 m et 1.75 m autour du jeu
- 1 m en latérale de glissière
- 2 m en sortie de glissière

MATERIAUX A UTILISER :

Exemples de matériaux couramment utilisés pour l'atténuation de l'impact et hauteurs de chute critiques correspondantes :

Matériau (1)	Description mm	Epaisseur minimale (2) mm	Hauteur de chute Critique mm
Gazon/terreau naturel			≤ 1000 **(4)**
Fragments d'écorce	Granulométrie de 20 à 80	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Copeaux de bois	Granulométrie de 5 à 30	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Sable (3)	Granulométrie de 0.25 à 2	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Gravier lavé (3)	Granulométrie de 2 à 8	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Autres matériaux et autres épaisseurs	Selon essai effectué conformément à l'EN 1177		Hauteur de chute critique telle que soumise à l'essai

1) Matériaux convenablement préparés pour l'utilisation en aires de jeux pour enfants.
2) **Pour les matériaux meubles particulaires, ajouter 100 mm à l'épaisseur minimale pour tenir compte du déplacement (voir 4.2.8.5.1).**
3) Sans argile ou sédiment sans arête. La granulométrie peut être identifiée au moyen de l'essai au tamis, selon l'EN 933-1. (voir l'annexe G)
4) Voir la note 2 au 4.2.8.5.2.

LIVRET D'ENTRETIEN

INSPECTION :

Nom de l'agent : Date :

	BON	MAUVAIS	REMARQUES
Aspect de surface			
Fixations			
Stabilité			
Intégrité générale			
Propreté			
Intégrité des marquages			
Essai de fonctionnement			
Sol/contrôle niveau zéro			
Autres			

MAINTENANCE :

Nom de l'intervenant : Date :

	Réalisation travaux		
	OUI	**NON**	**REMARQUES**
Nettoyage			
Remise en état des surfaces			
Resserrage fixations			
Lubrification pièces mobiles			
Remise au niveau zéro			
Marquage			
Mise hors service			
Dépose totale			
Protection scellements			

LIVRET D'ENTRETIEN 2

REMPLACEMENT DES PIECES		
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité

REMISE EN SERVICE		
Nom du réparateur :		Date :
Contrôle et réception de la réparation :		
Nom :	Date :	Signature :